

Die einzelnen Artikel geben die Auffassung der Autor\*innen wieder und entsprechen nicht notwendigerweise der Meinung des DOJ/AFAJ.

*Les différents articles représentent le point de vue des auteur-e-s et ne correspondent pas forcément à l'avis de l'AFAJ.*

## Impressum

**Redaktion / Rédaction:** Marilène Broglie, Noëmi Wertenschlag, Géraldine Bürgy

**Übersetzungen / Traductions:** Marilène Broglie, Natascha Nota

**Gestaltung und Layout / Mise en page:** starwish.ch

**Druck / Impression:** Druckerei Gasser, Belp

**DOJ**  
**AFAJ**

Dachverband Offene Kinder- und Jugendarbeit Schweiz  
Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse  
Associazione svizzera animazione socioculturale infanzia e gioventù

Geschäftsstelle, Pavillonweg 3, 3012 Bern  
Tel. 031 300 20 55  
[infoanimation@doj.ch](mailto:infoanimation@doj.ch)



### 20 anni DOJ: festeggiamo!

Quest'anno, il 1° settembre 2022 per essere precisi, il DOJ celebrerà il suo 20° anniversario. Prendete nota di questa data, perché siete cordialmente invitati a festeggiare con noi questo giorno all'Heitere Fahne di Berna! L'evento del pomeriggio con una parte dedicata a temi professionali e la sera con un programma d'intrattenimento è ancora da annunciare.

**InfoAnimation** ist die Fachzeitschrift des Dachverbands Offene Kinder- und Jugendarbeit Schweiz DOJ. Sie erscheint dreimal jährlich mit thematischen Ausgaben. Kollektiv- und Anschlussmitglieder des DOJ erhalten die Fachzeitschrift kostenlos. Für alle anderen Empfänger\*innen gilt ein Richtpreis von 50.- Franken pro Jahr.

Abonnements und zusätzliche Hefte können per Mail an [redaktion@doj.ch](mailto:redaktion@doj.ch) bestellt werden.

Alle Ausgaben stehen unter [doj.ch/publikationen](http://doj.ch/publikationen) auch zum Download bereit.

Infos über Inserierungs- und Beilagemöglichkeiten sind via [redaktion@doj.ch](mailto:redaktion@doj.ch) erhältlich.

**InfoAnimation** est la revue spécialisée de l'Association faîtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse AFAJ. Elle paraît trois fois par année, chaque numéro étant consacré à un sujet particulier. Les membres collectifs et affiliés de l'AFAJ reçoivent InfoAnimation gratuitement. Pour les autres lectrices et lecteurs, le prix indicatif est de 50.- francs par année.

Pour commander des abonnements ou des exemplaires supplémentaires, contactez [redaktion@doj.ch](mailto:redaktion@doj.ch). Toutes les revues peuvent être téléchargées sur [doj.ch/fr/publications](http://doj.ch/fr/publications).

Pour insérer une annonce ou joindre un encart, contactez [redaktion@doj.ch](mailto:redaktion@doj.ch).

### L'AFAJ a 20 ans : marquons le coup !

Cette année, plus précisément le 1er septembre 2022, l'AFAJ fêtera ses 20 ans d'existence. Réservez d'ores et déjà cette date, car vous êtes cordialement invité-e-s à faire la fête avec nous ce jour-là au Heitere Fahne à Berne ! La programmation de l'après-midi, avec une partie consacrée au professionnel, et celle de la soirée, avec un programme divertissant, seront annoncées ultérieurement.

### 20 Jahre DOJ: Lasst uns feiern!

Dieses Jahr, genauer am 1. September 2022, feiert der DOJ sein 20-jähriges Bestehen. Merkt Euch jetzt schon diesen Termin vor, denn ihr seid herzlich eingeladen an diesem Tag mit uns in der Heiteren Fahne in Bern zu diesem Tag mit uns in der Heiteren Fahne in Bern zu feiern! Der Anlass am Nachmittag mit fachlichem Teil und ab dem Abend mit vergnüglichem Programm wird noch ausgeschrieben.

No. 54  
04/2022

# INFO animation



**Inklusion** in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit  
**Inclusion** dans l'animation socioculturelle enfance et jeunesse  
**Inclusione** nell'animazione socioculturale infanzia e gioventù



## KURZFASSUNG BEHINDERUNGS- SITUATIONEN ABBAUEN

Anne Marcellini, Universität Lausanne

Eine inklusive Gesellschaft zu entwickeln bedeutet, allen Menschen Zugang zu gemeinsamen kulturellen Praktiken im Alltag zu ermöglichen, unabhängig von den Merkmalen und Fähigkeiten des Individuums. Um dies in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit (OKJA) umzusetzen, bieten sich zwei Reflexionsebenen an: der Begriff Freizeit und die Zugänglichkeit.

Freizeit, die Zeit der Handlungsfreiheit, ist die Zeit der freiwilligen, freundschaftlichen und affinen Zusammenschlüsse von Menschen. Sie ist auch die Zeit der Befreiung von auferlegten Aufgaben. Wird dieser Freiraum gewährt, eröffnet er die Möglichkeit Neues und Unbekanntes zu entdecken. Genau hier leistet die OKJA einen wichtigen Beitrag: frei von den Handlungs-, Fortschritts- und Produktionserwartungen der Räume, die dem formellen Lernen gewidmet sind, können Kinder und Jugendliche die freie Zeit nutzen, um sich selbst zusammen mit anderen zu entdecken.

Ein inklusives Projekt beruht darauf, dass die Fachpersonen das Prinzip der Zugänglichkeit für alle in den Vordergrund stellen. Sie können die Umgebung so gestalten, entwickeln und verändern, dass sie den Kriterien der sogenannten universellen Zugänglichkeit der Orte, der zeitlichen Organisation und den angebotenen Aktivitäten entspricht. Universelle Zugänglichkeit mag abstrakt oder gar utopisch klingen. Sie bedeutet hier einfach, dass in der OKJA alle Kinder und Jugendliche, unabhängig von ihren Eigenschaften und Fähigkeiten, mit anderen zusammen sein und an einer Aktivität ihrer Wahl teilnehmen können sollen. Dadurch werden «Behinderungssituationen», das heisst Situationen, in denen die soziale Teilhabe eingeschränkt oder sogar unmöglich ist, abgebaut.

Dank der Verbindung von Freizeit und Zugänglichkeit kann in der OKJA ein für viele andere Lebensbereiche neuartiges soziales Gefüge entstehen, das Gewebe einer Gesellschaft, die sich «auf die Wege der Inklusion»<sup>1</sup> begibt.

<sup>1</sup> «Sur les chemins de l'inclusion» ist der Arbeitstitel eines dokumentarischen, kollektiven und partizipativen Filmprojekts, das derzeit von einem Forschungsteam unter der Leitung von Anne Marcellini an der Universität Lausanne durchgeführt wird.

## DE L'INTÉRÊT DU TEMPS LIBRE POUR « DÉFAIRE LES SITUATIONS DE HANDICAP »

Anne Marcellini, Université de Lausanne

**Développer une société inclusive, c'est favoriser un accès pour toutes et tous à des pratiques culturelles partagées au quotidien. Une animation socioculturelle qui propose des activités de loisirs inclusives permettant d'accueillir des enfants et des jeunes venus de différents milieux et avec diverses in/capacités<sup>1</sup> est indispensable pour construire une société plus inclusive.**

On peut proposer deux axes de réflexion pour construire un tel programme d'animation socioculturelle enfance et jeunesse inclusive : le premier sur ce qu'est le « loisir », le second sur le lien entre accessibilité et participation sociale.

### Loisirs

Le temps des loisirs, temps libéré et de liberté d'action, est celui des regroupements volontaires, amicaux et affinitaires. Il est aussi celui de la levée des tâches imposées. La latitude qu'il recèle donne le temps d'écouter, de parler, d'attendre, de regarder, de poser des questions et de réfléchir. Si cette latitude est laissée et volontairement prolongée, elle rend possible la découverte du nouveau, du différent, de l'inconnu. Contrairement aux cadres institutionnels des apprentissages scolaires, sportifs ou même artistiques, dans lesquels des « programmes » doivent être suivis et des « progrès » doivent être faits dans des périodes de temps calibrées, le temps des loisirs peut être un temps de « vacance ». Délivrés des attentes d'action, de progression et de production des espaces dédiés aux apprentissages formalisés, les enfants peuvent profiter pleinement de ce temps libéré pour se découvrir eux-mêmes avec les autres. Ainsi, les centres d'animation dans lesquels se retrouvent les enfants et les jeunes pour partager diverses activités peuvent devenir des espaces essentiels pour ouvrir ces temps de liberté vers de nouvelles rencontres.

### Accessibilité

Un projet inclusif repose sur une modalité d'accueil des participant-e-s dans laquelle c'est le principe de l'accessibilité pour toutes et tous qui est mis en avant – et ce pour l'ensemble des activités proposées. Pour cela c'est l'environnement qui est conçu de façon innovante et qui est transformé pour répondre aux critères d'une accessibilité dite universelle des lieux, de l'organisation dans le temps et des activités proposées. Cette notion d'accessibilité « universelle » peut sembler abstraite, voire utopique, mais elle signifie simplement ici que dans les centres d'animation tous les enfants, quelles que soient leurs caractéristiques, et leurs in/capacités, doivent pouvoir être présents physiquement avec les autres, participer à une activité de leur choix, mais aussi se retirer d'une activité pour préférer plus tard participer à une autre, ou pour préférer ne pas participer à une quelconque activité, pendant un temps. Il s'agit donc d'éliminer les obstacles à la participation des un-e-s et des autres et de mettre en place des éléments qui la facilitent. Ainsi se défont les « situations de handicap », c'est-à-dire les situations de limitation voire d'impossibilité de participation sociale.

### Sur les chemins de l'inclusion

Dans la conjugaison d'un temps laissé vacant et de l'accessibilité des pratiques sociales communes peut se construire un autre tissu social, avec des fils entrelacés de nouvelles formes d'interaction et de nouveaux liens d'interdépendances entre les personnes accueillies dans les centres d'animation : la trame d'une société qui s'engage « sur les chemins de l'inclusion »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Nous utilisons dans cet article la formulation « personnes ayant des in/capacités », en référence au modèle conceptuel du Processus de Production du Handicap (PPH) (Fougeyrollas, 2010). Cette formulation est là pour signifier que lorsqu'une capacité est notablement atteinte chez une personne, notre approche consiste à prendre en compte la limitation de cette capacité particulière ainsi que la pleine mesure de ses autres capacités dans l'analyse des situations de vie.

<sup>2</sup> « Sur les chemins de l'inclusion » est le titre provisoire d'un projet de film documentaire, collectif et participatif actuellement mené par l'équipe de recherche dirigée par Anne Marcellini à l'Université de Lausanne.